

Compte-rendu

Direction : Surveillance

Pôle : Pilotage

Personne en charge : Charlotte PION

COMITE SCIENTIFIQUE PERMANENT (CSP)

PSYCHOTROPES, STUPEFIANTS ET ADDICTIONS (PSA), FORMATION RESTREINTE EXPERTISE

Séance du 01 avril 2025

Ordre du jour

Points	Sujets abordés	pour audition, information, adoption ou discussion
1	Introduction	
1.1	Point sur les déclarations d'intérêts (DPI) et les situations de conflits d'intérêts	Pour information
2	Dossiers thématiques	
2.1	Enquête nationale d'addictovigilance sur les risques liés à la pratique du chemsex	Pour discussion
2.2	Enquête OSIAP 2023 (Ordonnances Suspectes, Indicateur d'Abus Possible)	Pour discussion

Participants

Nom des participants	Statut (modérateur, membre, évaluateur, ...)	Présent sur site	Présent visio	Absent/excuse
----------------------	--	------------------	---------------	---------------

MEMBRES

ALIX Marie-Alix	Membre expert	☐	☒	☐
BALANA Marie-Laurence	Membre expert	☐	☒	☐
BATISSE Anne	Membre représentante CEIP-A (titulaire)	☐	☒	☐
BERTIN Célian	Membre représentant CEIP-A (suppléant)	☐	☐	☒
BOUCHER Alexandra	Membre représentante CEIP-A (suppléant)	☐	☐	☒
CARTON Louise	Membre représentante CEIP-A (suppléant)	☐	☐	☒
DAVELUY Amélie	Membre représentante CEIP-A (titulaire)	☒	☐	☐
DE HARO Luc	Membre expert	☐	☒	☐
DEBRUS Marie	Membre expert	☐	☒	☐
GAULIER Jean-Michel	Membre expert	☐	☒	☐
GHEHIOUECHE Farid	Membre représentant d'association des usagers du système de santé du CSP PSAEX	☐	☒	☐
GILANTON Marie-Madeleine	Membre représentant d'association des usagers du système de santé du CSP PSAEX	☒	☐	☐
JAUFFRET-ROUSTIDE Marie	Membre expert	☐	☒	☐
LE BOISSELIER Reynald	Membre représentant CEIP-A (suppléant)	☐	☐	☒
MICALLEF-ROLL Joëlle	Membre représentante CEIP-A (titulaire)	☒	☐	☐
MICHEL Laurent	Membre expert	☐	☐	☒
PAILLOU Virginie	Membre expert	☐	☒	☐
PEYRIERE Hélène	Membre représentante CEIP-A (titulaire)	☒	☐	☐
PIERSON-CANNAKE Marie-Michèle	Membre expert	☐	☒	☐
VICTORRI-VIGNEAU Caroline	Membre représentante CEIP-A (titulaire)	☒	☐	☐

EXPERTS INVITES

CHEVALLIER Cécile	CEIP-A	☐	☒	☐
JOUANJUS Emilie	CEIP-A	☐	☒	☐
LAPEYRE-MESTRE Maryse	CEIP-A	☐	☒	☐

ANSM

DIRECTION DE LA SURVEILLANCE				
LAFOREST-BRUNEAUX Agnès	Directrice adjointe	☒	☐	☐
RICHARD Nathalie	Modératrice du CSP PSA, formation restreinte Expertise et directrice du projet cannabis médical	☒	☐	☐
Pôle Sécurisation – PS				
FERARD Claire	Cheffe du Pôle Sécurisation	☐	☒	☐
CHOULIKA Sophie	Evaluatrice	☒	☐	☐
PERRIOT Sylvain	Evaluateur	☐	☒	☐
Pôle Pilotage – PP				
PION Charlotte	Evaluatrice	☒	☐	☐
Pôle Gestion du Signal - PGS				
PIERRON Evelyne	Cheffe du Pôle Gestion du Signal	☒	☐	☐
BACHA Sabrina	Evaluatrice	☐	☒	☐
BIDAULT Irène	Evaluatrice	☒	☐	☐

Introduction

Point sur les DPI et les situations de conflits d'intérêts

La modératrice, après avoir vérifié que les membres n'ont pas de nouveaux liens à déclarer et que les DPI sont à jour, précise qu'aucune situation de conflits d'intérêts n'a été identifiée ou signalée au regard des dossiers de l'ordre du jour.

Aucun lien n'a été identifié pour les membres et les experts : OUI

2.1. Enquête nationale d'addictovigilance sur les risques liés à la pratique du chemsex – Période analysée du 01/04/2021 au 01/04/2024

Numéro/type/nom du dossier	Enquête nationale d'addictovigilance sur les risques liés à la pratique du chemsex
Laboratoire(s)	NA

Direction médicale médicament concernée	NA
Direction de la surveillance	Pôle Sécurisation
Expert(s)	CEIP-A de Montpellier et Paris

Cécile CHEVALLIER rejoint la séance

Présentation du dossier

Les données nationales d'addictovigilance sur les risques liés à la pratique du chemsex sont présentées par les 2 rapporteurs des centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance – addictovigilance (CEIP-A) de Paris et de Montpellier.

Introduction

En introduction, sont rappelées les différentes définitions. L'Usage Sexualisé des Drogues (USD) et le chemsex doivent être différenciés. L'USD est un terme plus large faisant référence à l'utilisation intentionnelle de drogues dans un contexte sexuel en général (alcoolisation favorisant un acte sexuel par désinhibition par exemple). Le chemsex est l'usage de substances psychoactives spécifiquement à visée sexuelle (avant ou pendant les relations sexuelles afin d'améliorer performance, durée et plaisir sexuel). Enfin, le « slam » concerne la pratique du chemsex par l'usage de l'injection comme voie d'administration des substances.

Un premier état des lieux des complications en lien avec la pratique du chemsex avait été réalisé en 2014 puis un second en 2017. Une mise à jour des données d'addictovigilance a été demandée par l'ANSM notamment suite à la remontée d'un signalement marquant discuté au Comité Scientifique Permanent PSA SIMAD de mai 2023 décrivant un usager du chemsex ayant présenté des troubles neurologiques sévères (déficit moteur sévère des membres inférieurs, troubles cérébelleux) suite à la consommation concomitante de 3-MMC, cocaïne, dérivés kétamine et de chloraéthyl.

L'objectif de ce 3^{ème} rapport est de faire un état des lieux des risques liés à la pratique du chemsex et des évolutions identifiées par rapport aux précédents rapports.

Méthode

Le rapport est une analyse de données multisources comprenant l'ensemble des cas d'abus et de dépendance rapportés au réseau d'addictovigilance (NotS¹, DIVAS²) et les données des outils d'addictovigilance (DRAMÉS³ période 2018-2022, OPPIDUM⁴ période 2018-2023, Soumission Chimique période 2021-2022).

L'analyse des données d'appels de Drogues info service a également été incluse.

¹ Notifications spontanées

² Divers autres signaux

³ Décès en Relation avec l'Abus de Médicaments Et de Substances

⁴ Observation des Produits Psychotropes Illicites ou Détournés de leur Utilisation Médicamenteuse

Enfin, l'Observatoire Français des Drogues et Tendances addictives (OFDT) a transmis les données SINTES⁵ disponibles sur la période.

Ce rapport analyse l'ensemble des données d'addictovigilance collectées du 01/04/2021 au 01/04/2024.

Résultats et discussion du rapporteur

L'extraction de la base nationale (BNPV) des notifications spontanées (NotS) puis leur analyse ont permis de retenir 563 cas, dont 15 décès (2,6%). Sur la totalité des cas, 42,5% étaient des cas graves.

Les cas correspondant à la pratique d'USD chez des hétérosexuel(le)s hommes ou femmes sont minoritaires, avec cependant une tendance à la hausse.

Dans ce rapport, l'analyse des cas a permis de les classer en trois catégories d'intérêt : la 1^{ère} catégorie correspond à des cas de « chemsex chez des HSH⁶ ou transgenres » (N=484), la 2^{ème} catégorie à des cas d'« USD chez des hommes hors HSH » (N=38) et la 3^{ème} catégorie à des cas d'« USD chez la femme » (N=41).

Les principales substances utilisées restent les cathinones, le GHB/GBL et la cocaïne. On note néanmoins une diversification des substances et une porosité du marché entre les drogues traditionnelles et les NPS⁷, illustrée par l'évolution des usages chez les chemsexuels (passage au crack, à l'héroïne, prise de kétamine et dérivés de la kétamine, médicaments de rue ainsi que benzodiazépines de synthèse et cannabinoïdes de synthèse).

Ce rapport décrit un usage de la voie IV (43% dans les notifications, n=208) qui reste important et suggère une banalisation de cette voie d'administration parmi les chemsexuels. La variabilité dans la disponibilité des produits, notamment de la 3-MMC, entraîne une dangerosité supplémentaire pour l'utilisateur avec des tromperies et des ventes de 3-CMC à la place de 3-MMC.

Les risques principaux rapportés sont des troubles de l'usage des substances (TUS) (28%), neurologiques (21%), psychiatriques (18%) et infectieux (13%). On remarque une augmentation des cas de complications psychiatriques (22% versus 16% dans le précédent rapport).

Dans l'enquête DRAMES 2018-2022, on retrouve 26 décès dans un contexte de chemsex le plus souvent (65%) après consommation concomitante de plusieurs substances (avec jusqu'à 5 substances identifiées). Les substances impliquées sont majoritairement des cathinones de synthèse (85% des cas, 3-MMC, 4-MEC...) et GBL/GHB.

Dans l'enquête OPPIDUM 2018-2023, on retrouve, parmi les sujets consultant une structure d'addictologie, seulement 22 usagers identifiés comme pratiquant le chemsex / « slam » sur 5 ans. Les substances utilisées sont surtout la 3-MMC (17/22)

⁵ Système d'Identification National des Toxiques Et Substances

⁶ Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes

⁷ Nouveaux produits de synthèse

et la 3-CMC (3/22, à partir de 2022). En parallèle, il y a 324 usagers de cathinones, dans un contexte rarement précisé. Ceci suggère une sous-déclaration de ce contexte d'usage de SPA dans l'enquête OPPIDUM.

Dans l'enquête Soumission Chimique 2021-2022, 31 cas dans un contexte de chemsex sont identifiés : 9 soumissions chimiques vraisemblables, 8 vulnérabilités chimiques et 14 soumissions chimiques possibles. Les produits utilisés dans les cas de soumission chimique sont ceux rapportés habituellement dans le chemsex (cocaïne, cathinones [diminution de la 3-MMC et augmentation de la 3-CMC], GHB/GBL).

Ce rapport montre que les cas de complications en lien avec la pratique du chemsex continuent d'augmenter en France et qu'il s'agit certainement du reflet de l'augmentation de cette pratique parmi la population HSH. En parallèle, les cas de décès dans un contexte de pratique du chemsex y compris en dehors de l'enquête DRAMES (n=15) augmentent.

Les données d'appels de Drogues info service confirment les données d'addictovigilance avec un nombre d'appels important (n=502) sur la période étudiée. La 3-MMC est la substance la plus souvent citée (92%).

Les données SINTES, transmises par l'OFDT montre que dans un contexte chemsex les principales substances identifiées sont les cathinones de synthèse (3-MMC et 3-CMC en 1ères positions). Il est rappelé au consommateur l'importance de faire analyser le produit dans certains cas, car la substance achetée n'est pas toujours celle retrouvée.

Conclusions des rapporteurs

Les rapporteurs proposent :

- de poursuivre l'enquête à un rythme triennal ;
- d'améliorer l'identification des contextes d'usage chemsex dans les enquêtes OPPIDUM et DRAMES ;
- de diffuser les résultats de cette enquête auprès des populations concernées, notamment via un bulletin d'addictovigilance.

Références documentaires

Rapport des CEIP-A de Montpellier et Paris

Discussion des membres du CSP PSAEX

Les discussions ont porté sur différents sujets :

- Selon les résultats de la dernière enquête Coquelicot (enquête auprès de usagers de drogues), le chemsex est un sujet complexe car le caractère volontaire / involontaire de la consommation est parfois difficile à distinguer. Il est important que l'analyse des données n'inclue pas uniquement les HSH, car les femmes hétérosexuelles sont de plus en plus concernées ; Il est important d'informer toute

la population, la cocaïne est également utilisée dans ce contexte et plus facile à obtenir que les cathinones ;

- La nécessité de diffuser largement les résultats de ce rapport, puisque le chemsex n'est pas suffisamment connu des professionnels de santé, ce qui participe à la stigmatisation des usagers ; le sujet devrait être abordé lors de la formation initiale des médecins généralistes, et également des pharmaciens ;
- Dans l'enquête OPPIDUM, une modification de la fiche de recueil des données est proposée afin de mieux identifier le contexte d'usage chemsex et de mieux caractériser les profils d'usage. Elle serait possible dans la partie « effets recherchés » demandés pour chaque produit mais il s'agit de trouver le bon terme ;
- Dans l'enquête DRAMES, la modification de la fiche de recueil ne présenterait pas d'intérêt. Il serait plus pertinent d'informer/sensibiliser en amont les acteurs concernés par les décès toxiques, comme les médecins légistes et les toxicologues analystes, afin que le contexte du décès soit mieux renseigné ;
- Le rôle des CSAPA et des CeGIDD (Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic) ainsi que l'association AIDES⁸ est rappelé pour l'accompagnement des chemsexuels.

Conclusions du CSP PSAEX

Conclusions

Les membres du CSP PSAEX sont favorables à :

- Une diffusion large des résultats de cette enquête nationale d'addictovigilance sur les risques liés à la pratique du chemsex auprès des professionnels de santé concernés ;
- Une modification des fiches de recueil de l'enquête OPPIDUM ;
- Renouveler l'enquête tous les 2 ans.

Cécile CHEVALLIER et Anne BATISSE quittent la séance.

2.2. Enquête OSIAP 2023 (Ordonnances Suspectes, Indicateur d'Abus Possible)

Numéro/type/nom du dossier	Enquête OSIAP 2023 (Ordonnances Suspectes, Indicateur d'Abus Possible)
Laboratoire(s)	Non applicable
Direction médicale médicament concernée	Non applicable

⁸ Association française de lutte contre le VIH et les hépatites virales

Direction de la surveillance	Pôle Sécurisation
Expert(s)	CEIP-A de Toulouse

Emilie JOUANJUS et Maryse LAPEYRE-MESTRE rejoignent la séance

Présentation du dossier

Les données de l'enquête nationale d'addictovigilance concernant l'enquête OSIAP 2023 (Ordonnances Suspectes, Indicateur d'Abus Possible) sont présentées par le centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance – l'addictovigilance (CEIP-A) de Toulouse.

Introduction

Il est rappelé que l'objectif de la surveillance des ordonnances suspectes dans le cadre de l'enquête OSIAP est d'identifier les médicaments qui font l'objet d'une demande auprès des pharmaciens d'officine via un support de prescription faux, falsifié, ou comportant des anomalies par rapport à ce qu'on doit attendre d'une prescription médicamenteuse correspondant aux règles de prescription en vigueur.

Méthode

Les données collectées dans l'enquête OSIAP comprennent l'identification de la pharmacie déclarante, l'âge et le genre du demandeur, le nom et la posologie de l'ensemble des médicaments figurant sur l'ordonnance, le type d'ordonnance, et les critères de suspicion. Dans le respect de l'anonymat du demandeur, toute information sur l'identité du patient est rendue inaccessible. Une copie anonymisée des ordonnances suspectes est jointe à toute déclaration.

Ce rapport analyse l'ensemble des OSIAP collectées en 2023 (2 périodes sur sollicitation en mai et novembre, et recueil au fil de l'eau le reste de l'année) et l'évolution dans le temps des ordonnances et médicaments concernés.

Résultats et discussion du rapporteur

3317 ordonnances suspectes ont été collectées en 2023 (dont 308 au cours des périodes d'enquêtes de mai et novembre ; nombre en diminution par rapport aux années précédentes), avec des variations territoriales. Ces ordonnances comportent 6773 citations de médicaments (dont 666 pendant les périodes d'enquête).

Les médicaments les plus cités en 2023 sont, comme en 2022, le paracétamol, le tramadol et les spécialités antitussives à base de codéine. Le paracétamol est retrouvé sur de nombreuses OSIAP présentées entre autres pour l'obtention de codéine antitussive, d'analogues du GLP-1, de tramadol, de fentanyl, contribuant au taux élevé de ses citations. La part du tramadol, seul ou en association au paracétamol, qui reste le deuxième médicament le plus cité, est en diminution par rapport à 2022, avec 516 mentions (15,6% vs 17,3% en 2022). Il en est de même pour la codéine (spécialités antitussives et antalgiques). Le recul de la prégabaline observé depuis 2021 se confirme avec 268 citations (8,1%) en comparaison avec les 331 citations recueillies en 2022 (12,5%). Les médicaments du diabète sont en nette hausse en lien avec

l'émergence d'ordonnances hospitalières mentionnant des analogues du GLP-1, principalement le sémaglutide et le dulaglutide.

Un focus est présenté concernant la prégabaline et la gabapentine. Une diminution du nombre de citations avait été observée en 2021 après le changement des conditions de prescription et de délivrance (prescription obligatoire sur ordonnance sécurisée). Cette décroissance se poursuit en 2022 et 2023 pour la prégabaline, sans report vers la gabapentine, qui reste très faible.

Un classement des citations OSIAP 2023 tenant compte des volumes de vente de chaque médicament est proposé à partir du calcul d'un taux de détournement. Pour rappel, le calcul des taux de détournement permet de pondérer les nombres bruts de citations par les volumes de vente de chaque médicament. Il n'est pas calculé systématiquement pour tous les médicaments cités dans OSIAP, mais restreint à une liste de médicaments d'intérêt incluant notamment ceux faisant l'objet d'enquêtes d'addictovigilance ou sous surveillance. Les spécialités antitussives à base de codéine et la prométhazine présentent les taux de détournement les plus élevés en 2023.

Concernant les caractéristiques des demandeurs, son genre et son âge ainsi que le fait qu'il soit « connu » à l'officine sont renseignés respectivement pour 89%, 60% et 18% des ordonnances collectées. Les demandeurs sont plus souvent des hommes (62%) que des femmes (38%). L'âge moyen est de 36 ans. Dans 7,2% des cas, le patient est connu de l'officine recueillant l'ordonnance. Cette proportion s'élève à 41,2% si on ne considère que les ordonnances où l'information est renseignée.

Les ordonnances majoritairement falsifiées sont les ordonnances simples (46,2%). Après une augmentation en 2022, la part des ordonnances sécurisées diminue en 2023 (14%). Les ordonnances falsifiées (fabriquées sur ordinateur, photocopiées, scannées) ou repérées par des éléments du contexte sont de loin les critères de suspicion les plus fréquents (90% et 74%) et en augmentation (vs en 2022 : 89% et 62%). La part des OSIAP issues d'une téléconsultation s'élève à 8,3% (276 OSIAP vs 230 en 2022, 9%). Elle semble se stabiliser après trois années d'augmentation constante.

Conclusions du rapporteur

Pour la première fois depuis la mise en œuvre du programme OSIAP à l'échelle nationale en 2001, plus de 3000 ordonnances ont été enregistrées au cours de l'année 2023. Ce résultat traduit le dynamisme de l'enquête OSIAP, avec une montée en puissance particulièrement marquée ces dernières années. Il souligne l'adhésion des pharmaciens d'officine au programme OSIAP et leur implication dans cette surveillance dont ils constituent la pierre angulaire.

Le déploiement national du système [ASAFO](#) (Alerte sécurisée aux fausses ordonnances) par l'Assurance Maladie proposant aux pharmaciens une déclaration directe via Ameli-pro depuis l'été 2024 doit conduire à éventuellement réorganiser les échanges d'information sur les médicaments détournés puisque le nombre de déclaration d'OSIAP au fil de l'eau a très fortement chuté. L'objectif d'ASAFO est de lutter contre la fraude alors que celui de l'enquête OSIAP est d'identifier les médicaments qui font l'objet d'une demande auprès des pharmaciens via un support

de prescription faux, falsifié ou comportant des anomalies, notamment en raison de leur potentiel d'abus, ainsi que de caractériser ces demandes (description des demandeurs, des ordonnances et des critères de suspicion). Des discussions avec la CNAM et la DGS sont en cours.

Références documentaires

Rapport du CEIP-A de Toulouse

Discussion des membres du CSP PSAEX

Les discussions ont porté sur :

- l'intérêt qu'il y aurait de resensibiliser les pharmaciens d'officine à déclarer les ordonnances suspectées d'être falsifiées ;
- les freins qui existent actuellement à la déclaration notamment son caractère chronophage et considéré comme complexe. Pour simplifier la déclaration d'OSIAP, le CEIP-A de Toulouse a mis en place un dispositif de saisie dématérialisée (2025) ;
- l'intérêt de poursuivre cette enquête afin par exemple d'évaluer l'impact des modifications des conditions de prescription mises en place pour prévenir le détournement comme avec tramadol et codéine par exemple (2^{ème} et 5^{ème} rang en 2023) et la mise en place d'ordonnances sécurisées en 2025, dans le contexte plus général de la mise en œuvre des prescriptions électroniques en France.

Conclusions du CSP PSAEX

Conclusions

Les membres du CSP PSAEX sont favorables à la continuité de l'enquête annuelle OSIAP sur les données 2024.
